

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	36 dont 6 pouvoirs

Date de convocation : 6 juillet 2018  
Date d'affichage : 6 juillet 2018**SEANCE DU 12 JUILLET 2018**

L'an deux mille dix-huit, le douze du mois de juillet, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des Fêtes de Saint-Agoulin.

**Présents avec voix délibérante :**

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Gilles MAS, François-Xavier PERRAUD, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), Laurent PLANCHE (suppléant de Gilles BOURDIER), Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

André DEMAY a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER  
Jean-Marie GRENET a donné pouvoir à Claude RAYNAUD  
Michel MACHEBOEUF donne pouvoir à Daniel GORCE  
Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT  
David MOURNET a donné pouvoir à Yolande BURETTE  
Pascal ROUGIER a donné pouvoir à Didier CHASSAIN

**Absents représentés :**

Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Éric GOLD, Jean-Claude MOLINIER

**Absents :**

Roland GENESTIER  
Jean-Claude PAPUT

**Secrétaire de séance :** Pascal LABBE

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2018-91 : ECOLE DE MUSIQUE PLAINE LIMAGNE : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

**Rapporteur :** Stéphane CHABANON

L'Ecole de musique Plaine Limagne Aigueperse - Randan - Maringues, association citée en exemple à l'échelle départementale, est un outil au service du développement de la culture sur le territoire Plaine Limagne et de soutien aux initiatives locales (orchestre à l'école, etc.). L'association permet de rapprocher tous les publics de la culture.

L'association Ecole de musique Plaine Limagne Aigueperse - Randan - Maringues a répondu à un appel à projet régional (Plan Fanfare) pour un projet d'acquisition d'instruments de musique. Il sera proposé au conseil communautaire de participer, aux côtés de la Région et du Département, au financement de ce projet. L'acquisition de ces instruments participe à renforcer les fondations de la nouvelle association. Le montant de la participation communautaire s'élève à 3 624 €.

→ Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- de valider le versement d'une subvention exceptionnelle de 3 624 € à l'association Ecole de musique Plaine Limagne Aigueperse - Maringues - Randan,
- d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre la présente décision,
- dit que les crédits sont inscrits au budget 2018.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au Registre sont les signatures

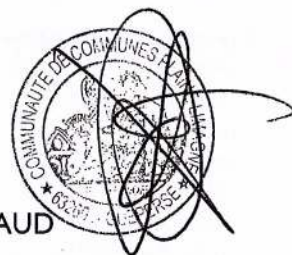
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 18/07/2018

Le Président,

Le Président,



Claude RAYNAUD

